

DESCRIPTIF DES EMPLACEMENTS MIS EN CONCURRENCE

BASSIN DE VIE 1 : SAINT-PAUL CENTRE

BASSIN DE VIE N°1 N° EMPLACEMENT	LIEU	ACTIVITÉ	MONTANT MINIMUM DE REDEVANCE	HORAIRE/JOUR D'EXPLOITATION / DURÉE DE L'AOT	SURFACE MAXIMALE AUTORISÉE
B1.3	Devant l'aire de jeux de l'Etang à Saint-Paul	Vente de sandwiches, de paninis, de salades diverses, de coupelles de fruits frais et de boissons non alcoolisées	16, 70 € / m ² / mois	Activité en journée - AOT jusqu'au 30 juin 2026	6 m ²



BASSIN DE VIE 3 : PLATEAU CAILLOU

BASSIN DE VIE N°3 N° EMPLACEMENT	LIEU	ACTIVITÉ	MONTANT MINIMUM DE REDEVANCE	HORAIRE/JOUR D'EXPLOITATION / DURÉE DE L'AOT	SURFACE MAXIMALE AUTORISÉE
B3.1	A l'angle de l'avenue Paul Julius Bénard à Plateau Caillou et de la rue Desforges Boucher à proximité de la pharmacie	Vente de poulets grillés, de rôtis et de grillades les dimanches uniquement	- <u>Etal</u> de 3 M X 3 M : 88, 90 € / mois - <u>Véhicule</u> : 16, 70 € / m²/mois	Activité en journée uniquement le dimanche - AOT jusqu'au 30 juin 2026	10 m²

